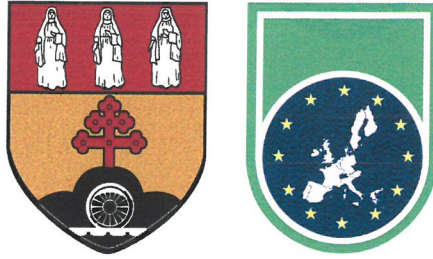


ADMINISTRATION COMMUNALE



L-9905 Troisvierges
(Grand-Duché de Luxembourg)

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le résumé de la

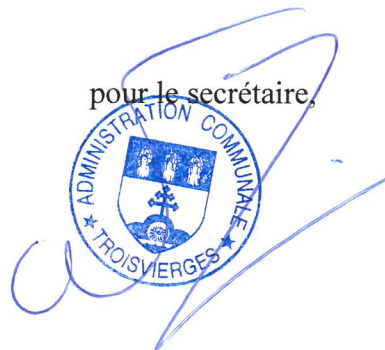
demande d'autorisation pour le renouvellement de l'autorisation EAU/AUT/15/0400 du 04.04.2017 concernant la réalisation d'un collecteur secondaire dans la localité de Troisvierges, introduit par le SIDEN

est porté à la connaissance du public du 14 mai 2019 **au 30 mai 2019**.

Troisvierges, le 14 mai 2019

le bourgmestre,
signé Edy MERTENS,

pour le secrétaire,



Enlever le 30.05.2019